

Nouvelles Internationales

PROJETS D'ÉCHANGES AMICAUX ENTRE BIBLIOTHÉCAIRES POLONAIS ET FRANÇAIS

L'A.B.F. souhaite mettre au point pour 1960 un échange de bibliothécaires polonais et français. Ce projet permettrait à ceux que la question intéresse, des séjours plus faciles dans chacun des deux pays.

Les frais de pension, augmentés d'une petite somme pour les dépenses courantes, seront versés par chaque participant dans son pays d'origine à l'Association des Bibliothécaires. Ils devront donner à chaque participant des possibilités à peu près identiques, malgré les conditions matérielles assez différentes en Pologne et en France.

Nous demandons à ceux de nos membres que ce projet intéresse, de nous le faire savoir le plus vite possible.

LA RÉUNION PRÉPARATOIRE DE LONDRES EN VUE D'UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE CATALOGAGE

En 1957, le Conseil de la Fédération internationale des Associations de bibliothécaires avait émis le vœu de voir se réunir, aussitôt que possible, une conférence internationale de catalogage, en vue d'arriver à un accord international sur un certain nombre de principes de base.

Grâce à une subvention du *Council on Library Resources* (Washington D.C.), le Groupe de travail pour la coordination des principes de catalogage créé par la FIAB en 1954 a pu organiser à Londres, du 19 au 24 juillet 1959, une Réunion préparatoire en vue de la préparation de cette Conférence.

Cette Réunion, présidée par M. F.C. Francis, directeur du British Museum, groupait 18 spécialistes du catalogage représentant les pays suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Brésil, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Inde, Italie, Japon, Suède, Yougoslavie ainsi que l'Union panaméricaine. Le délégué de l'U.R.S.S. n'a pu assister à la Réunion pour des raisons de santé.

Le secrétariat exécutif était assuré par MM. A.H. Chaplin, du British Museum et L. Sickmann du Bibliothekar-Lehrinstitut, de Cologne.

La France était représentée par MM. Paul Poindron, conservateur en chef à la Direction des bibliothèques et Roger Pierrot, conservateur à la Bibliothèque nationale.

Une douzaine d'observateurs parmi lesquels des représentants de l'Unesco assistèrent aux séances qui eurent lieu à *Chaucer House*, siège de la *Library Association*.

Les délégués à la Réunion avaient à leur disposition 15 rapports rédigés par des spécialistes. Ces rapports servirent de base aux discussions en vue d'arriver à un premier accord sur les principes à soumettre à la Conférence.

Le rapport officiel de la Réunion préparatoire a été publié dans le *Bulletin des bibliothèques de France* de juillet-août 1959. Nous en résumons ici les points essentiels en insistant le cas échéant sur les problèmes particuliers. La Réunion préparatoire ne pouvait pas prendre de décisions liant par avance les délégués de la future Conférence. Son rôle était de déblayer le terrain, de dégager les points sur lesquels l'accord pouvait se faire facilement et de mettre en évidence les problèmes nécessitant une étude plus approfondie afin de permettre à la Conférence de prendre une décision ou de réserver le cas.

Les rapports préliminaires et leurs discussions ont été très utiles, car ils ont montré un sensible rapprochement des doctrines des différentes écoles de catalogage, si bien que la Réunion préparatoire a pu proposer une liste de points sur lesquels un accord de principe pouvait-être recherché.

Ainsi, il a été décidé de limiter le but de la Conférence à un accord sur le choix et la forme de la vedette dans le catalogage alphabétique d'auteurs et d'anonymes, ceci excluant d'une part, la rédaction de la description bibliographique et d'autre part les vedettes matières.

Il a été décidé également que les vedettes servant à l'établissement d'un tel catalogue ont pour but :

- a) d'identifier une publication particulière par le nom de l'auteur ou par le titre tel qu'il est donné dans la publication.
- b) de rassembler sous une seule vedette toutes les éditions ou traductions d'un ouvrage donné ou toutes les œuvres d'un seul auteur.

Ces postulats admis, le catalogue considéré comprend une fiche principale pour chaque ouvrage avec en plus si nécessaire, des fiches secondaires ou des renvois.

Un accord international sera recherché sur les points suivants :

Choix de la vedette principale

- 1° Nom d'auteur ou titre comme vedette principale pour les éditions anonymes d'ouvrage dont l'auteur est connu.
- 2° Choix de la vedette principale pour les ouvrages à auteurs multiples : ouvrages en collaboration, contributions séparées, collections. Préférence donnée au titre quand le nombre des auteurs dépasse un certain chiffre (3 par exemple).

Auteurs personnels

- 1° Choix d'un seul nom pour un auteur qui a signé de plusieurs noms ou est connu sous des noms différents.

- 2° Adoption d'une seule forme pour les noms dont l'orthographe varie ou qui existent sous différentes formes linguistiques.
- 3° Partie du nom à utiliser en vedette principale : *a)* pour les noms composés (ou à préfixes) d'origine européenne ; *b)* pour les noms orientaux.

Collectivités-auteurs

- 1° Dans quels cas seront utilisées les vedettes de collectivités auteurs (1).
- 2° Adoption des noms de collectivités subordonnées : *a)* comme vedette principale ; *b)* comme sous-vedette à la suite de la vedette principale constituée par le nom de la collectivité principale.
- 3° Y a-t-il lieu d'utiliser des vedettes géographiques pour des collectivités autres que les collectivités de caractère territorial (Etats, provinces, villes, etc.).

Vedettes d'anonymes

- 1° Choix de la vedette pour les ouvrages anonymes publiés sous des titres variables.
- 2° Choix de la vedette pour les suites et les séries dont le titre a changé.
- 3° Adoption de vedettes et de sous-vedettes de forme pour certains types de publications.

COMPOSITION ET ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE

Il a été convenu que la Conférence internationale de catalogage se tiendrait à Paris en 1961, de préférence en avril ou en septembre et durerait 10 jours.

Cette Conférence groupera des représentants d'organisations des types suivants : 1° Associations régionales et nationales de bibliothécaires.— 2° Organisations internationales s'intéressant à la bibliothéconomie, à la bibliographie et au commerce du livre.— 3° Bibliothèques nationales dont les catalogues ont une influence importante sur les règles de catalogage.— 4° Organismes responsables pour des bibliographies nationales et des catalogues collectifs.— 5° Organismes gouvernementaux chargés de la direction ou du contrôle des bibliothèques et de l'activité bibliographique.

Les délégués seront habilités à parler et à voter au nom des organisations qu'ils représentent. Des experts qualifiés pourront également être invités à participer à titre personnel à la Conférence.

La tâche de la Conférence sera grandement facilitée si, dans les pays où il existe plusieurs organismes intéressés, des discussions ont lieu en commun sur les points au programme de la Conférence. Les pays ne disposant pas d'organismes qualifiés pourraient utilement se grouper régionalement pour de telles discussions.

Les décisions finales concernant la participation et la représentation seront prises par la Comité d'organisation (ci-dessous) en fonction des ressources financières disponibles.

(1) L'Adoption de telles vedettes a été préconisée par la plupart des délégués, les représentants de l'école allemande faisant remarquer que de telles vedettes n'étaient pas encore en usage dans leurs codes.

COMITÉ D'ORGANISATION

Il a été convenu que l'organisation de la Conférence serait confiée à un Secrétaire exécutif (assisté d'un secrétariat) et à un petit comité d'organisation. Ce Comité d'organisation est ainsi composé : M. A.H. Chaplin, secrétaire exécutif ; M. Paul Poindron ; M. Ludwig Sickmann.

L'organisme qualifié existant en U.R.S.S. sera invité à désigner un quatrième membre.

En vue de la préparation de la Conférence, le Comité d'organisation demandera des rapports sur des points particuliers, textes rédigés par un rapporteur individuel ou par un groupe d'étude (par exemple pour les problèmes mentionnés à l'appendice). Chaque rapport analysera rapidement le problème, discutera les solutions possibles et énoncera une recommandation. Ces rapports seront largement diffusés et soumis à enquête avant de prendre leur forme finale.

Le Comité exécutif fera la synthèse de ces rapports de travail afin de soumettre à la Conférence des propositions de résolutions précises.

Le succès de la Conférence étant largement conditionné par son organisation matérielle (salles de réunions bien installées, secrétariat assurant la multiplication et la traduction des documents, interprètes qualifiés pour la traduction des communications et discussions), le vœu a été émis de voir la Conférence se tenir dans les locaux de l'Unesco à Paris, le conseil de la FIAB étant chargé de transmettre cette requête au directeur général de l'Unesco (1).

Le Conseil de la FIAB a également été saisi du problème du financement de la Conférence, le Comité d'organisation devant lui soumettre un projet de budget.

APPENDICE

La réunion préparatoire a décidé que le Comité exécutif ferait étudier par des groupes de travail spécialisés un certain nombre de problèmes à soumettre à la Conférence, parmi ceux-ci figurent :

a) Définition des termes utilisés dans les principes de catalogage avec leurs traductions dans les différentes langues (2).

b) Etude détaillée des problèmes posés par les noms d'auteurs non-européens, en particulier les noms d'auteurs musulmans et de l'Inde.

c) Etude des problèmes posés par la translittération des alphabets non-européens pour le choix des vedettes auteurs ou anonymes (3).

(1) La Conférence sera une conférence de la F.I.A.B. sous les auspices de l'Unesco et non une conférence de l'Unesco, les frais d'organisation étant à la charge de la F.I.A.B.

(2) La nécessité de telles définitions et traductions est apparue au cours des discussions où plusieurs fois les participants ont constaté une apparente mésentente due à l'imprécision des termes employés.

(3) Les points b et c sont liés, il est nécessaire de savoir quel est le nom réel d'un auteur oriental et comment le translittérer avant de pouvoir l'insérer dans un catalogue où les auteurs sont classés dans l'ordre alphabétique romain.

- d) Etude sur les noms composés ou les noms à particules dans les principales langues européennes.
- e) Etude sur le choix des vedettes pour les ouvrages de liturgie et certains textes religieux.
- f) Problèmes posés par les Suites et les publications en séries.

Roger PIERROT

LA RÉUNION ANNUELLE DES BIBLIOTHÉCAIRES ALLEMANDS A FRIBOURG-EN-BRISGAU

La 49^e réunion annuelle du « Verein deutscher Bibliothekare » a eu lieu cette année à Fribourg-en-Brigau du 19 au 23 mai.

Pour un bibliothécaire français, c'est toujours un spectacle à la fois réconfortant et un peu mélancolique, que de voir rassemblées près de 600 personnes appartenant aux seules bibliothèques « scientifiques » (principalement des bibliothèques d'Etats et des bibliothèques universitaires) et venant des points les plus divers de l'Allemagne ; il est remarquable aussi de constater l'intérêt que les autorités des villes et des Länder accordent à des réunions de ce genre auxquelles elles apportent non seulement leur soutien matériel, mais la présence effective de leurs représentants.

La réunion avait été organisée par le Dr Beckmann, directeur de la bibliothèque de cette importante Université — 8.000 étudiants — dont la vie domine celle de la cité, à un point, là encore, difficile à imaginer dans une ville universitaire française.

Selon une habitude bien sympathique, l'Association des bibliothécaires avait invité des représentants d'associations étrangères qui furent accueillis par le Président Fuchs lors d'une petite réception le mardi soir 19 mai ; en dehors de l'A.B.F., les associations des pays suivants étaient représentées : Autriche, Belgique, Brésil, Danemark, Etats-Unis, France, Italie, Pays-Bas, Suède, Yougoslavie.

La séance solennelle d'ouverture eut lieu le mercredi 20 dans la grande Aula de l'Université. On entendit successivement le discours d'ouverture du Président, le recteur de l'Université, le ministre de la culture du pays de Bade, un représentant de la municipalité de Fribourg, puis le Président des bibliothécaires suisses, M. Altermatt, parlant au nom de tous les invités étrangers. Enfin deux exposés « académiques » : le Professeur G. Tellenbach confrontant l'évolution de la science et l'apport des bibliothèques, Mme G. von Busse faisant le bilan de dix années de la « Forschungsgemeinschaft » — Centre de la Recherche de la République fédérale — dans le domaine de la coopération avec les bibliothèques.

L'après-midi fut encore consacrée à une séance plénière, mais les trois exposés portaient sur des problèmes professionnels plus techniques : Devoirs du bibliothécaire en matière d'acquisitions, par F. Redenbacher, d'Erlangen ; les problèmes des catalogues-matières par W. Gebhardt, de Marburg ; le catalogue des manuscrits médiévaux par G. Meyer de Bâle.

La journée du jeudi, étant tout entière employée aux travaux des diverses commissions, un programme de visites était prévu pour ceux qui n'y participaient pas et naturellement les étrangers ; le matin, la vieille ville de Fribourg, l'après-midi excursion jusqu'à l'abbaye bénédictine de Sankt Peter dans la Forêt Noire, qui conserve une étonnante bibliothèque de style baroque. Le soir, banquet, suivi de bal...

La séance plénière du vendredi matin fut dominée par l'historique que fit le Dr Beckmann de la Bibliothèque de l'Université de Fribourg, dont la réinstallation, d'un style résolument moderne, au milieu d'un bâtiment au décor néo-gothique, a été récemment achevée. L'après-midi fut consacrée aux conclusions des diverses commissions puis au discours de clôture du Président Fuchs qui annonça la nomination de son successeur, le Dr Clemens Köttelwesch de Francfort. Le même jour, en soirée, à nouveau cette fois dans la grande Aula de l'Université, furent présentés aux congressistes (et à un public plus large sollicité par affiches) deux films consacrés à la Library of Congress et à la Bibliothèque Nationale. La projection de ces films ayant été précédée d'exposés sur les deux grands établissements, par le Professeur américain Voigt et par le signataire de ces lignes.

Les journées d'études proprement dites étant achevées, le samedi 23 offrait au choix deux excursions aux participants : l'une dans la Forêt Noire jusqu'à Donaueschingen où se trouve la bibliothèque des princes de Fürstensberg ; l'autre à Colmar. Le programme de cette deuxième excursion comportait la visite de la vieille ville, du musée d'Unterlinden et de la bibliothèque municipale. L'installation des collections depuis 1951 dans l'ancien couvent des Dominicains — exemple remarquable des travaux entrepris en France depuis quelques années avec la participation des villes et sous l'impulsion de la Direction des Bibliothèques — l'exposition de reliure ancienne et moderne frappèrent nos quelque 250 collègues allemands : ils en félicitèrent chaleureusement le Conservateur M. Pierre Schmitt.

Jacques LETHEVE

La réunion annuelle du Conseil de la Fédération internationale des Associations de bibliothécaires s'est tenue à Varsovie du 13 au 18 septembre. Nous donnerons dans notre prochain numéro un compte-rendu détaillé de cette réunion et des résolutions qui ont été adoptées.

LA XXVI^e CONFÉRENCE DE FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE DOCUMENTATION ET L'EXPOSITION DE L'ÉQUIPEMENT POUR LA MÉCANISATION BIBLIOGRAPHIQUE aura lieu à Rio de Janeiro en juillet 1960.

Des spécialistes en Bibliotéconomie et Documentation, désignés par les divers pays membres de la Fédération Internationale de Documentation, participeront à cette réunion.

*
* * *

LE PREMIER CONGRES INTERNATIONAL DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOPHILES

A l'occasion du 60^e anniversaire de la « Gesellschaft der Bibliophilen », le premier congrès des sociétés de bibliophiles s'est tenu à Munich du 29 au 31 mai, sous la présidence du Dr Rudolf Alexander Schröder, et du Dr Behl, président de la société des bibliophiles de Munich. M. Julien Cain, invité par les organisateurs à assister à ce Congrès, s'est fait représenter par M. Jacques Guignard, conservateur à la Bibliothèque nationale et secrétaire général du Comité national du livre français, qui a lu en son nom une communication sur les traditions de la bibliophilie française.